

LE GRAND RICHELOIS

Gala 2016

CAHIER DE CANDIDATURE

> Le jeudi 24 novembre 2016
au Cinéma Beloeil

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Toutes les entreprises et organisations participantes doivent satisfaire à chacune des conditions d'admissibilité suivantes :

- Être membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu (CCIVR).
- Posséder un établissement d'affaires sur le territoire de la CCIVR dans l'une des municipalités suivantes : Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil.
- Avoir sélectionné la (ou les) catégorie(s) qui correspond(ent) au(x) domaine(s) d'activité de l'entreprise. L'entreprise peut poser sa candidature dans plus d'une catégorie, mais ne pourra être finaliste et lauréate que dans une seule catégorie. Toutefois, le jury se réserve le droit de nommer une entreprise lauréate dans les catégories « Personnalité de l'année », « Bourse des Étoiles », « Coup de cœur du Jury » et « Entreprise de l'année ».
- Avoir soigneusement rempli toutes les sections du cahier de candidature et avoir répondu à toutes les questions du questionnaire en respectant l'espace alloué pour chacune des réponses.
- Avoir transmis son cahier de candidature en version papier avec tous les documents demandés à la page « Aide-mémoire » et s'être assuré d'y avoir joint une copie électronique. Retourner le tout au plus tard le 6 septembre 2016, à 16 h 30 à la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu. Être disponible pour un tournage vidéo qui aura lieu au Cinéma Beloeil, si la candidature est retenue, et autoriser l'utilisation du nom et du logo de l'entreprise ainsi que les images vidéo tournées par l'équipe de la Chambre de commerce à des fins promotionnelles.
- Être présent au Pré-Gala le 9 novembre 2016 au Côté Gars.
- Être présent au Gala Le Grand Richelois, le jeudi 24 novembre 2016, au Cinéma Beloeil

LE JURY ET LA CONFIDENTIALITÉ

Le jury sera composé :

- > de personnalités du monde des affaires de la région;
- > de représentants des conseils et organismes de la région;
- > d'un membre de l'équipe de la Chambre de commerce.

Le jury sélectionnera trois finalistes dans chacune des catégories. Parmi eux, un seul lauréat se verra attribuer le Grand Richelois de sa catégorie. Le jury se réserve le droit de reclasser certaines candidatures ou de ne pas remettre de prix dans une catégorie.

Pour l'ensemble des catégories, le jury procédera à l'évaluation de toutes les candidatures sur la base des informations contenues dans le questionnaire et la lettre d'attestation de bonne santé financière. Dans le cas d'une égalité entre deux candidatures, le président du jury disposera d'un vote additionnel et décidera du lauréat.

Le jury et le comité organisateur seront tenus de respecter dans la plus stricte confidentialité les renseignements et l'identité de toutes les candidatures reçues. Les membres du jury ont l'obligation de s'engager par écrit en ce sens. Les dossiers de candidature seront détruits après le 7 octobre 2016.

LES EXCLUSIONS AU GALA

- > Les membres du jury
- > Les membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu
- > Les municipalités

POURQUOI PARTICIPER ?

Une nomination au concours du Gala Grand Richelois donne à l'entreprise ou à l'organisme le privilège :

- > d'accroître sa notoriété auprès du public et de ses pairs;
- > de profiter d'une visibilité médiatique privilégiée pour les finalistes par le biais d'une campagne médiatique majeure dans la région;
- > de valoriser son organisation ainsi que l'équipe qui y travaille;
- > de projeter une image d'excellence à ses clients et à ses fournisseurs;
- > de tirer partie de nouvelles opportunités d'affaires et de contacts intéressants;
- > de profiter d'une expérience enrichissante et unique.

ANNONCE DES FINALISTES

Tous les finalistes qui auront été sélectionnés par le Jury seront honorés au Cocktail des finalistes le 9 novembre 2016. La Chambre remettra à cette occasion une mention spéciale à chacun des finalistes retenus.

ANNONCE DES LAURÉATS

Les lauréats seront dévoilés lors du Gala Grand Richelois le 24 novembre au Cinéma Beloeil.

PRÉPARATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- > S'assurer de bien lire et comprendre la description de la catégorie, car la candidature sera étudiée uniquement en fonction des critères de cette catégorie.
- > Répondre précisément à chacune des questions. Seul l'ensemble des réponses servira à montrer l'évolution de l'entreprise au cours des deux dernières années. Aucun document supplémentaire ne sera analysé par le jury.
- > Être concis et structuré dans l'élaboration du contenu. Présenter uniquement les points saillants de l'entreprise. Ne pas hésiter à présenter les données sous forme de tableaux et de diagrammes. Éviter les généralités.
- > Privilégier les exemples, les faits et les données chiffrés pour justifier les réponses.
- > Remplir toutes les parties du dossier de candidature. Le jury se réserve le droit de refuser un dossier incomplet. Aucun dossier manuscrit ne sera accepté.
- > Soumettre le dossier de candidature complet en six (6) copies recto verso ainsi que tous les autres documents exigés sur support CD ou clé usb, par la poste, avant la date limite du **6 septembre 2016 à 16 h 30**. Utiliser l'aide-mémoire de la dernière page afin de ne rien oublier.

**Chambre de commerce et
d'industrie Vallée-du-Richelieu
À l'attention de Madame Marie-Eve Goyette
Gala Le Grand Richelois, édition 2016
230, rue Brébeuf, bureau 203
Beloeil, QC J3G 5P3
Tél. : 450 464-3733 poste 202
Télec. : 450 446-4163
coordonnatrice@ccivr.com**

CATÉGORIE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ENTREPRISE OU L'ORGANISME

Les entreprises retenues comme finalistes se distingueront par leur performance générale au cours des deux dernières années, ou par leur projet de démarrage, d'expansion ou d'innovation. Elles devront contribuer à la création de nouveaux emplois dans la région et générer des retombées économiques régionales.

Toute entreprise peut poser sa candidature dans la catégorie désirée, sauf pour les quatre dernières catégories. Les entreprises qui seront mise en candidature dans ces quatre dernières catégories seront déterminées par la Chambre de commerce.

CATÉGORIES

CARACTÉRISTIQUES



COMMERCE DE DÉTAIL (DE 1 À 20 EMPLOYÉS)	Ce prix est décerné à une entreprise de 20 employés et moins qui s'est distinguée par ses performances générales dans le commerce de détail et qui offre des produits à partir d'un point de vente établi.	
COMMERCE DE DÉTAIL (21 EMPLOYÉS ET PLUS)	Ce prix est décerné à une entreprise de 21 employés ou plus qui s'est distinguée par ses performances générales dans le commerce de détail et qui offre des produits à partir d'un point de vente établi.	
RESTAURATION	Ce prix est décerné à une entreprise dans le domaine de la restauration qui s'est distinguée par ses performances générales.	
PRODUCTION INDUSTRIELLE ET MANUFACTURIÈRE	Entreprise du secteur primaire ou secondaire qui s'est distinguée par l'excellence de ses opérations dans la production de biens et la transformation de matières premières.	
PRODUCTION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE	Ce prix est décerné à une entreprise qui s'est distinguée par ses performances générales dans le domaine de la production agricole ou agroalimentaire.	
ENTREPRISE DE SERVICE – SERVICES COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS	Ce prix est décerné à une entreprise qui s'est distinguée par la qualité exceptionnelle de ses services, l'efficacité de ses opérations et la satisfaction de sa clientèle.	
TOURISME	Ce prix est décerné à une entreprise ou à une organisation qui s'est distinguée par ses performances générales dans le domaine du tourisme.	
ARTS ET CULTURE	Ce prix est décerné à une entreprise ou à une organisation qui s'est distinguée par ses performances générales dans le domaine des arts et de la culture.	
ORGANISME À BUT NON LUCRATIF	Ce prix est décerné à un OBNL qui s'est démarqué par ses performances générales.	
MEILLEURE CAMPAGNE DE PUBLICITÉ	Ce prix est décerné à une entreprise qui s'est démarquée avec sa campagne de publicité et marketing	
BOURSE DES ÉTOILES	Cette bourse est décernée à un nouvel entrepreneur émergeant et en démarrage d'entreprise, qui se démarque par son dynamisme, son leadership et ses réalisations et qui œuvre comme dirigeant de son entreprise depuis moins de 18 mois en date du 7 juillet (Plan d'affaires obligatoire)	
PERSONNALITÉ FÉMININE DE L'ANNÉE	Ce prix sera décerné à une entrepreneure qui s'est distinguée par ses réalisations et qui apporte sa contribution au développement régional, national ou international (Réservé au jury)	
PERSONNALITÉ MASCULINE DE L'ANNÉE	Ce prix sera décerné à un entrepreneur qui s'est distingué par ses réalisations et qui apporte sa contribution au développement régional, national ou international (Réservé au jury)	
ENTREPRISE DE L'ANNÉE	Ce prix est décerné à une entreprise qui s'est distinguée de façon exceptionnelle parmi les entreprises lauréates du Gala 2016. (Réservé au jury)	
COUP DE CŒUR DU JURY	Ce prix est décerné à une entreprise qui s'est distinguée par son leadership, son esprit d'innovation, son engagement face à l'évolution de son entreprise, ses services ou ses champs d'activités et son engagement dans la communauté d'affaires. (Réservé au jury)	

SECTION 1 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : _____

Nom du ou de la président(e) : _____

Secteur d'activité : _____

Date d'entrée en activité de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Site Web : _____

Personne-ressource du dossier : _____

Titre : _____

Signature : _____

Date : _____

Principaux produits et services : _____

Mission de l'entreprise : _____

Nombre d'employés : _____ Temps plein : _____ Temps partiel : _____

Chiffre d'affaires annuel :

Moins de 100 000 \$ Entre 100 000 \$ et 250 000 \$ Entre 250 000\$ et 500 000\$

Entre 500 000\$ et 1 000 000\$ 1 000 000 \$ et plus

Croissance de l'entreprise (au cours des 5 dernières années) :

Nombre d'employés à temps plein : _____ %

Chiffre d'affaires annuel : _____ %

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tous les finalistes qui auront été sélectionnés par le Jury seront honorés au Cocktail des finalistes le 9 novembre 2016. La Chambre remettra à cette occasion une mention spéciale à chacun des finalistes retenus.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION (%)
1) PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	15%
2) PRODUITS OU SERVICES	20 %
3) STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE	30 %
4) RÉCENTES RÉALISATIONS	20 %
5) ENGAGEMENT RÉGIONAL ET ENVIRONNEMENTAL	15 %

SECTION 2 PRODUITS OU SERVICES

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

2.1 Comment vos produits ou services répondent-ils aux besoins de votre clientèle ?

2.2 Quelles améliorations récentes avez-vous apportées à vos produits ou services depuis le début de l'année 2015 ou 2016 ?

2.3 Comment vous différenciez-vous de vos concurrents ?

SECTION 3 STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

3.1 Quelles stratégies marketing vous ont permis d'augmenter vos ventes et votre positionnement ?
(Outils promotionnels et stratégies médias)

3.2 Qu'est-ce qui vous distingue comme employeur(e) en matière de ressources humaines ?
(Conditions d'emploi, reconnaissance du personnel, plan de formation, avantages sociaux, encadrement, etc.)

3.3 Comment se démarque votre entreprise en matière de service à la clientèle?
(Taux de satisfaction de la clientèle, politiques et procédures de service à la clientèle, évaluation des besoins de la clientèle, gestion des plaintes et suivi, etc.)

SECTION 4 RÉCENTES RÉALISATIONS DE L'ENTREPRISE

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

4.1 Décrire la croissance et l'évolution de votre entreprise.
(Parts de marché, croissance du chiffre d'affaires, création d'emplois, technologie, etc.)

4.2 Quelles ont été les principales réalisations qui ont permis à votre entreprise de se démarquer dans son domaine ? (Investissement, innovation, nouveau produit, recherche et développement, etc.)

SECTION 5 ENGAGEMENT RÉGIONAL ET ENVIRONNEMENTAL

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

5.1 Quelles sont les retombées économiques de votre entreprise dans la région ?
(Fournisseurs, sous-contractants, achats locaux, embauche locale, etc.)

5.2 De quelle façon êtes-vous engagé(e) dans la communauté ?
(Engagement social, culturel, sportif, etc.)

5.3 De quelle façon vos activités tiennent-elles compte de l'environnement et de la réduction de la consommation d'énergie ?

SECTION 6 TEXTE SUR VOTRE ENTREPRISE (OBLIGATOIRE)

Veuillez écrire un texte d'environ dix (10) lignes sur votre entreprise.

Si vous faites partie des trois (3) finalistes de votre catégorie, ce texte sera utilisé afin de présenter votre entreprise dans la capsule vidéo (faites ressortir vos réalisations et vos initiatives; racontez le succès de votre entreprise).

SECTION 7 DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Je, _____ , et l'entreprise que je suis dûment autorisé(e)
(Nom du responsable)

à représenter, _____ , déclarons que les informations
(Nom de l'entreprise)

ci-dessus sont exactes, au meilleur de notre connaissance.

Nous acceptons que les décisions relatives à notre candidature et à l'organisation du concours soient finales et sans appel.

Signature : _____ Date : _____

SECTION 8 DÉCLARATION DU DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE

Je, _____ , confirme la santé et la stabilité financières de mon entreprise,
(Nom du dirigeant)

_____ , au cours des deux dernières années.
(Nom de l'entreprise)

Signature : _____ Date : _____

AIDE-MÉMOIRE

- Satisfaire aux critères d'admissibilité de la page 2
- Être membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu avant le 7 juillet 2016
- Sélectionner la catégorie correspondant au domaine de votre entreprise
- Répondre à toutes les questions du cahier de candidature
- Signer la déclaration du responsable du dossier de candidature
- Signer la déclaration du dirigeant de l'entreprise
- Joindre le texte promotionnel de l'entreprise
- Photocopier le dossier complet en six (6) copies recto verso
- Inclure le logo en couleur et en noir et blanc en format .jpg et .eps ou .ai (sur support CD ou clé usb)
- Joindre une photographie de l'entreprise (sur support CD ou clé usb)
- Être présent au Gala Le Grand Richelois, le jeudi 24 novembre 2016, au Cinéma Beloeil
- Être présent au Pré-Gala le 9 novembre 2016, au Côté Gars

RAPPEL

Date limite de remise du cahier de mise en candidature :

Le mardi 6 septembre 2016 à 16 h 30

(Le sceau de la poste ou la date de réception du courriel en feront foi.)